

## Informations de base

INI - Procédure d'initiative

2020/2016(INI)

Procédure terminée

L'intelligence artificielle en droit pénal et son utilisation par les autorités policières et judiciaires dans les affaires pénales

Sujet

3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques

3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique

7.30.05 Coopération policière

7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale